

## Portefeuilles de répartition d'actifs Manuvie

# Dix principales raisons de considérer les portefeuilles de répartition d'actifs Manuvie

## 1 Gestion de patrimoine chevronnée

Des gestionnaires de portefeuille expérimentés et chevronnés en gestion de caisses de retraite : L'équipe Solutions multiactifs de Gestion de placements Manuvie gère un actif de 210 milliards de dollars canadiens pour des clients de partout dans le monde\* :

- Équipe mondiale composée de plus de 60 spécialistes des placements dévoués.
- Plus de 25 années d'expérience en répartition de l'actif.
- Expertise dans les prévisions liées à plus de 140 catégories d'actif.

## 2 Processus de placement rigoureux<sup>1</sup>

Le processus de placement de L'équipe est méthodique, adaptable, et il a fait ses preuves au fil du temps et des cycles économiques. Ce processus en trois étapes est utilisé pour répartir le capital de manière stratégique à long terme et tirer parti des occasions à court terme offertes sur le marché.

1. Établissement des prévisions sur le rendement
2. Choix des catégories d'actif et des stratégies
3. Constitution du portefeuille

Les membres de l'Équipe allient leurs forces, et effectuent une répartition stratégique et judicieuse de l'actif qui leur est confié.

## 3 Approche active et stratégique

L'équipe Solutions multiactifs de Gestion de placements Manuvie mise sur une affectation stratégique à long terme des capitaux pour tirer profit des occasions à court terme offertes par les marchés.

Le point de vue sur la répartition de l'actif à plus long terme est fondé sur des prévisions de rendement sur cinq ans. La répartition de l'actif de chaque portefeuille est optimisée selon les résultats de ces prévisions, et est examinée trimestriellement.

Des occasions à plus court terme sont repérées grâce à un examen analytique hebdomadaire des données fondamentales et techniques, des indicateurs de confiance et des cycles économiques. Ce point de vue se reflète dans les placements opportunistes des portefeuilles.

\* Au 31 décembre 2021

L'actif géré comprend tous les actifs placés dans les stratégies de répartition de l'actif, indicelles et d'investissement guidé par le passif (IGP), et renvoie au niveau de stratégie.

<sup>1</sup> Source: [www.manulifeim.com/retail/ca/fr/landing-page/manulife-asset-allocation-portfolios](http://www.manulifeim.com/retail/ca/fr/landing-page/manulife-asset-allocation-portfolios)

Les Portefeuilles de répartition d'actifs Manuvie sont gérés par Gestion de placements Manuvie limitée. Les Portefeuilles de répartition d'actifs Manuvie sont offerts dans le cadre de la série PlacementPlus des contrats d'assurance FPG Sélect Manuvie, des Fonds distincts MPPM et du Régime enregistré d'épargne-études à fonds distincts Manuvie offerts par la Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers.



### **4** Accès à certains des fonds communs de placement et des fonds négociés en bourse (FNB) les plus populaires

Ces portefeuilles offrent une gestion de placements de qualité pratiquée par Gestion de placements Manuvie, Mawer Investment Management Limited, Dimensional Fund Advisors Canada ULC et Brookfield Asset Management Inc. au sein d'un seul portefeuille facile d'accès.

### **5** Atténuation des risques intégrée et continue

L'équipe Solutions multiactifs de Gestion de placements Manuvie surveille et évalue constamment les risques, et en tient compte lorsqu'elle affecte le capital. La comparaison entre les placements et les pondérations se fait toujours en fonction de leur corrélation et de leur incidence sur le profil de risque du portefeuille.

### **6** Types de régimes

Les Portefeuilles de répartition d'actifs Manuvie sont offerts dans le cadre d'un CELI ou d'un REER et sont offerts pour un placement initial minimal de 500 \$ pour les fonds communs de placement ou de 2 500 \$ pour les contrats FPG Sélect PlacementPlus<sup>MD</sup>.

### **7** Choix

Manuvie a développé un Questionnaire sur le profil d'épargnant pour créer votre profil d'épargnant en vue de vous aider à choisir la solution qui vous convient le mieux parmi quatre Portefeuilles, chacun conçu pour répondre aux différents niveaux de tolérance au risque. Les Portefeuilles sont disponibles sur la plateforme de fonds communs de placements ou de contrats de fonds distincts.

### **8** Réduction judicieuse de l'impôt\*

Si vous êtes à la recherche d'un placement non enregistré et fiscalement avantageux, et voulez en toucher un revenu, la série T, offerte au sein de chaque portefeuille, est le choix idéal, car elle offre un déboursement annuel qui est déterminé selon le montant et la fréquence qui vous convient. Les versements se composent initialement de remboursements de capital non imposables.

### **9** Maximiser la couverture de chaque dollar investi

Chaque portefeuille est composé de placements sous-jacents répartis activement qui offrent une exposition complémentaire à divers secteurs, régions et styles de placement.

### **10** Accès aux avantages en matière de planification successorale et à une protection éventuelle contre les créanciers

En choisissant un portefeuille de la plateforme de fonds distincts, vous pouvez avoir accès aux avantages en matière de planification successorale et à une protection éventuelle contre les créanciers que procurent les fonds distincts.

\* Les fonds de série T ne sont pas offerts sur la plateforme de fonds distincts.

Pour savoir plus, communiquez avec votre conseiller ou visitez [gpmanuvie.ca](http://gpmanuvie.ca)

La souscription de fonds communs de placement et le recours à un service de répartition de l'actif peuvent donner lieu au paiement de commissions, de commissions de suivi, de frais de gestion ou d'autres frais. Avant d'effectuer un placement en recourant à un service de répartition de l'actif, veuillez lire l'aperçu et le prospectus des fonds communs de placement dans lesquels le placement est prévu. Les rendements indiqués sont les rendements annuels composés totaux qui ont été dégagés antérieurement lorsque la stratégie de placement recommandée par le service de répartition de l'actif a été suivie, déduction faite des frais exigés pour ces services. Les rendements indiqués sont les taux de rendement annuels composés totaux dégagés antérieurement par les fonds participants et tiennent compte des variations de la valeur unitaire des titres ainsi que du réinvestissement de toutes les distributions. Ils ne tiennent pas compte des frais de souscription, de rachat, de placement et des autres frais ou impôts payables par le porteur de titres, qui auraient pour effet de réduire le rendement. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leur valeur varie fréquemment et les rendements passés peuvent ne pas se reproduire.

Les Portefeuilles de répartition d'actifs Manuvie sont gérés par Gestion de placements Manuvie limitée (anciennement Gestion d'actifs Manuvie limitée). Gestion de placements Manuvie est une dénomination commerciale de Gestion de placements Manuvie limitée. Manuvie, Gestion de placements Manuvie, le M stylisé et Gestion de placements Manuvie & M stylisé sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers et sont utilisées par elle, ainsi que par ses sociétés affiliées sous licence.

Les Portefeuilles de répartition d'actifs Manuvie sont offerts dans le cadre de la série PlacementPlus des contrats d'assurance FPG Sélect Manuvie, des Fonds distincts MPPM et du Régime enregistré d'épargne-études à fonds distincts Manuvie offerts par la Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers.

La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers (Manuvie) est l'émetteur des contrats d'assurance des fonds distincts de Manuvie et le répondant des clauses de garantie contenues dans ces contrats. Gestion de placements Manuvie est une division de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers.

Toute somme affectée à un fonds distinct est placée aux risques du titulaire du contrat et peut prendre ou perdre de la valeur. Des restrictions relatives à l'âge et d'autres conditions peuvent s'appliquer.